

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T-MONOPRIX », publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagné de l'avis des commissaires aux comptes : Hichem BESBES & Kalthoum BOUGUERRA.

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS**" S.N.M.V.T - MONOPRIX "****BILAN**

(Arrondi au dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	<i>au 30 juin</i>		<i>au 31</i>
		2 016	2 015	décembre
				2 015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	3	3 843 930	3 843 930	3 843 930
Amortissements		(3 103 412)	(2 949 407)	(3 035 799)
Immobilisations corporelles	4	132 622 401	115 249 645	121 337 493
Amortissements		(67 294 524)	(58 375 534)	(62 726 730)
Immobilisations financières	5	82 293 121	89 819 245	80 312 884
Provisions		(1 052 347)	(48 000)	(726 803)
Total des actifs immobilisés		<u>147 309 169</u>	<u>147 539 879</u>	<u>139 004 975</u>
Autres actifs non courants	6	5 527 565	5 567 593	5 672 911
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>152 836 734</u>	<u>153 107 472</u>	<u>144 677 886</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Valeurs d'exploitation	7	65 977 357	58 869 154	58 040 066
Provisions		(2 463 736)	(1 272 300)	(2 032 682)
Clients	8	7 490 716	5 945 288	7 201 875
Provisions		(1 620 612)	(1 092 593)	(1 492 661)
Autres actifs courants	9	11 116 363	15 987 483	19 040 724
Provisions		(312 054)	(104 104)	(242 737)
Placements et autres actifs financiers	10	538 993	447 506	272 046
Liquidités et équivalents de liquidité	11	6 904 749	7 955 257	8 984 952
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>87 631 776</u>	<u>86 735 691</u>	<u>89 771 583</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>240 468 510</u>	<u>239 843 163</u>	<u>234 449 469</u>

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Arrondi au dinar tunisien)

		<i>au 30 juin</i>		<i>au 31</i>
	NOTES	2 016	2 015	<i>décembre</i>
				2 015
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		39 938 746	39 938 746	39 938 746
Actions propres		47 006	47 006	47 006
Autres capitaux propres		14 260 875	21 996 848	18 853 834
Résultats reportés		1 472 470	132 009	132 009
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>55 719 097</u>	<u>62 114 609</u>	<u>58 971 595</u>
Résultat de l'exercice		(1 185 872)	2 726 532	4 735 251
Résultat de l'exercice		<u>(1 185 872)</u>	<u>2 726 532</u>	<u>4 735 251</u>
Total des capitaux propres avant affectation	12	<u>54 533 225</u>	<u>64 841 141</u>	<u>63 706 846</u>
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts bancaires	13	39 719 507	35 293 747	30 006 627
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>39 719 507</u>	<u>35 293 747</u>	<u>30 006 627</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	95 101 115	88 270 934	80 859 171
Autres passifs courants	15	27 986 909	27 220 325	22 211 201
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	23 127 754	24 217 016	37 665 624
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>146 215 778</u>	<u>139 708 275</u>	<u>140 735 996</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>185 935 285</u>	<u>175 002 022</u>	<u>170 742 623</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>240 468 510</u>	<u>239 843 163</u>	<u>234 449 469</u>

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE RESULTAT

(Arrondi au dinar tunisien)

		<i>au 30 juin</i>		<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 016	2 015	2 015
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	17	255 820 191	263 221 536	531 406 375
Autres revenus d'exploitation	18	5 512 603	4 942 931	9 881 481
		<u>261 332 794</u>	<u>268 164 467</u>	<u>541 287 856</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats des marchandises consommés	19	(212 214 701)	(215 177 361)	(436 011 567)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(8 046 681)	(8 113 459)	(16 845 475)
Charges de personnel	21	(21 574 675)	(19 985 619)	(39 795 817)
Dotations aux amortissements et provisions	22	(6 127 340)	(5 755 150)	(11 633 463)
Autres charges d'exploitation	23	(14 713 094)	(13 653 660)	(30 469 656)
		<u>(262 676 491)</u>	<u>(262 685 249)</u>	<u>(534 755 978)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		<u>(1 343 697)</u>	<u>5 479 218</u>	<u>6 531 878</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS				
Charges financières	24	(2 039 864)	(2 103 767)	(4 085 890)
Produits financiers	25	2 640 401	52 380	3 538 868
Autres gains ordinaires	26	132 458	103 105	205 013
Autres pertes ordinaires	27	(27 658)	(209)	(185 566)
		<u>(638 360)</u>	<u>3 530 727</u>	<u>6 004 303</u>
Impôts sur les bénéfices	29	(547 512)	(804 195)	(1 269 052)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS				
		<u>(1 185 872)</u>	<u>2 726 532</u>	<u>4 735 251</u>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE				
		<u>(1 185 872)</u>	<u>2 726 532</u>	<u>4 735 251</u>

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(présenté selon le modèle de référence)

(Arrondi au dinar tunisien)

au 30 juin

2 016

2 015

2 015

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Encaissements reçus des clients	269 254 221	274 929 403	557 033 039
Encaissements reçus des autres débiteurs	4 913		9 054
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(253 852 177)	(267 472 137)	(550 683 016)
Intérêts payés	(1 987 298)	(2 090 945)	(4 068 444)
Intérêts reçus	20 048	29 132	62 817
Impôts sur les bénéfices payés			(147 475)
Autres flux liés à l'exploitation	(385 900)	(303 342)	22 411

FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

13 053 807

5 092 111

2 228 386

Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(11 824 781)	(3 760 145)	(13 573 979)
Décassements provenant de l'acquisition d'immob financières	(4 085 030)	(2 089 500)	(2 089 500)
Encaissement provenant/cession d'immob corporelles			
Encaissement provenant/cession d'immob financières	13 230 000		-
Encaissement des dividendes	340 618	2 636 091	7 928 735

FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.

(2 339 193)

(3 213 554)

(7 734 744)

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Distribution des dividendes et assimilés	(7 989 072)		(53 520)
Encaissement provenant des emprunts	15 000 000		
Encaissements reçus des assurances sur immobilisations		2 492 157	2 782 247
Décaissement provenant des remboursements des emprunts	(5 948 664)	(5 903 140)	(12 796 069)
Encaissement & Décaissement provenant des rachats/achat des billets de trésorerie	6 500 000	(5 000 000)	(9 500 000)

FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.

7 562 264

(8 410 983)

(19 567 342)

VARIATION DE TRESORERIE

18 276 878

(6 532 426)

(25 073 700)

Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	(16 820 396)	8 253 304	8 253 304
Trésorerie à la clôture de la période	28 1 456 482	1 720 878	(16 820 396)

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

« S.N.M.V.T – MONOPRIX »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETES AU 30 JUIN 2016

(Les montants sont arrondis au dinar tunisien)

1. CREATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 39 938 746 dinars tunisiens divisés en 19 969 373 actions de 2 dinars chacune, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, ainsi qu'aux trois augmentations du capital par incorporation des réserves décidées respectivement par les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 juin 2011, du 17 mai 2012 et du 29 mai 2015, qui ont ramené le capital social de 18 490 160 dinars à 27 735 240 dinars, puis de 27 735 240 dinars à 33 282 288 dinars et puis de 33 282 288 dinars à 39 938 746 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Immobilisations

Les immobilisations de la société figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Immobilisations incorporelles :

Logiciels informatiques

Fonds de commerce●

33,33%

De 5% à 10%

● ● ● **Immobilisations corporelles :**

● ● **Immobilisations corporelles :**

● **Immobilisations corporelles :**

Immobilisations corporelles :

Immobilisations corporelles :

Constructions

Installations générales, agencement et
aménagement des constructions

Installations et Matériel d'exploitation

Outillages d'exploitation (valeur ≤ 200 DT)

Petits matériels d'exploitation

Matériel de transport

Equipement et matériel de bureau

Equipement et matériel informatique

Agencements et installations générales● 5%

5%

10%

10%

100%

33,33%

20%

10%

33,33 %

10 %● ● ●

● ●

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours boursier moyen du mois de clôture.

2.4. Constatations des frais préliminaires

Les frais préliminaires et les frais de pré-exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants ».

La résorption de ces frais, sera constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.

2.5. Valeurs d'exploitation

Les stocks des produits non alimentaires sont valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Pour les stocks des produits alimentaires, ils sont valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées en fonction de l'antériorité et du taux de rotation des articles.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus-values et moins-values dégagées sont portées au résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus-values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de

l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.

2.10. Revenus

Les revenus constatés correspondent aux ventes de marchandises nettes de toutes remises accordées aux clients.

	<i>Au</i> 30/06/2016	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 31/12/2015
3. Immobilisations incorporelles			
Logiciels informatiques	257 734	257 734	257 734
Fonds de commerce	3 586 196	3 586 196	3 586 196
Avance sur immob en cours			
	3 843 930	3 843 930	3 843 930
	<i>Au</i> 30/06/2016	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 31/12/2015
4. Immobilisations corporelles			
Terrain	3 794 059	3 794 059	3 794 059
Constructions	7 848 405	7 848 405	7 848 405
Agencements des constructions	3 378 136	2 420 505	2 470 621
Installations et matériel d'exploitation	72 253 534	64 778 942	65 948 141
Petit matériel d'exploitation	785 719	107 250	183 681
Matériel de transport	34 799	34 799	34 799
Installations générales, agencements et aménagements divers	35 992 720	29 640 078	30 207 011
Equipements de bureau	644 935	546 362	592 276
Matériel informatique	2 589 496	2 575 806	2 576 109
Immobilisations en cours	4 992 752	3 011 453	7 328 991
Avances sur immobilisations en cours	307 846	491 986	353 398
	132 622 401	115 249 645	121 337 491

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de l'exercice :

DESIGNATION	Valeur au 1/1/2016	Acquisition 2016	Régularisation 2016	Valeur au 30/06/2016	Amortissement cumulé 1/1/16	Dotation de 2016	Amortissement cumulé 2016	Valeurs nettes au 30/06/2016
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains	3 794 059	-	-	3 794 059	-	-	-	3 794 059
Constructions	7 848 405	-	-	7 848 405	6 932 869	86 706	7 019 575	828 830
Installations, agencements constructions	2 470 621	268 564	638 951	3 378 136	1 964 194	63 219	2 027 413	1 350 723
Installations et Matériel d'exploitation	65 948 141	2 959 837	3 345 556	72 253 534	38 172 758	2 698 516	40 871 274	31 382 260
Petit matériel d'exploitation	183 681	413 046	188 992	785 719	143 377	60 874	204 251	581 468
Matériel de transport	34 799	-	-	34 799	34 799	-	34 799	-
Agencement, aménagements et installations	30 207 011	3 551 607	2 234 102	35 992 720	12 572 942	1 613 672	14 186 614	21 806 106
Equipement et matériel de bureau	592 276	22 051	30 608	644 935	331 731	43 834	375 565	269 370
Equipement et matériel informatique	2 576 110	78	13 308	2 589 496	2 574 060	973	2 575 033	14 463
Immobilisations en cours	7 328 992	4 115 276	(6 451 517)	4 992 751	-	-	-	4 992 751
Avances sur immobilisations en cours	353 398	-45 551	-	307 847	-	-	-	307 847
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	121 337 493	11 284 908	-	132 622 401	62 726 730	4 567 794	67 294 524	65 327 877
Logiciels	257 734	-	2 512	257 734	253 038	3 354	256 392	1 342
Fonds de commerce	3 586 196	-	-	3 586 196	2 782 761	64 259	2 847 020	739 176
Avances sur immob incorporelles	-	-	(2 512)	-	-	-	-	-
	3 843 930	-	-	3 843 930	3 035 799	67 613	3 103 412	740 518
Total dotation aux amortissements						4 635 407		

5. Immobilisations Financières		Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Titres de participation	5.1	74 706 642	82 310 112	72 510 112
Prêts à plus d'un an				216 294
Dépôts et cautionnements		417 854	340 508	417 853
Créances rattachées à des participations		125	125	125
Avance sur acquisition des titres		7 168 500	7 168 500	7 168 500
		82 293 121	89 819 245	80 312 884
A déduire la partie non libérée des actions	5.1	-	-	
		82 293 121	89 819 245	80 312 884
A déduire provision pour dépréciation des titres	5.1	(1 052 347)	(48 000)	(726 803)
		81 240 774	89 771 245	79 586 081

5. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société, totalise une valeur nette de 74 706 642 dinars au 30 juin 2016 contre 82 310 112 au 30 juin 2015. La ventilation de cette participation, par société, se présente comme suit :

Participations	% dans le capital	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300	987 300
Société ETTHIMAR		30 000	30 000	30 000
Société SORIEB		100	100	100
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	43,01%	28 794 030	26 597 500	26 597 500
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000	160 000
B.T.S		10 000	10 000	10 000
Sté DINDY		191 680	191 680	191 680
COPIT	14,12%	7 258 163	7 258 163	7 258 163
S.G.S TOUTA	99,96%	15 842 573	15 842 573	15 842 573
Sté MEDIAL		18 000	18 000	18 000
GEMO	50%	50 000	50 000	50 000
Sté SAHARA CONFORT	99,998%	12 374 493	12 374 493	12 374 493
M.M.T	68,3%	430 000	430 000	430 000
THP	11,18%	3 000 000	3 000 000	3 000 000
HLC	44,8%		9 800 000	
SNMVT INTERNATIONAL	50,02%	250 100	250 100	250 100
UNITED MANAGMENT	7,70%	428 703	428 703	428 703
UNITED DECS	50,00%	3 000 000	3 000 000	3 000 000
RAYEN DISTRIBUTION		1 231 500	1 231 500	1 231 500
STONE HEART. SARL		650 000	650 000	650 000
		74 706 642	82 310 112	72 510 112
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR		(30 000)	(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL		(18 000)	(18 000)	(18 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "SNMVT INTERNATIONAL"		(250 100)		(250 100)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "UNITED MANAGMENT"		(428 703)		(428 703)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "UNITED DECS"		(325 544)		
		(1 052 347)	(48 000)	(726 803)
Valeur nette des participations		73 654 295	82 262 112	71 783 309

Les sociétés MONOGROS, SIM, SGS- TOUTA, MMT, HLC, TSS SAHARA CONFORT, STONE HEART. SARL sont contrôlées par la S.N.M.V.T - MONOPRIX.

	<i>Au</i> 30/06/2016	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 31/12/2015
6. Autres actifs non courants			
Frais préliminaires	7 103 050	5 789 901	6 075 085
Frais préliminaires en cours	3 748 189	3 578 722	4 283 003
A déduire la résorption des frais préliminaires	(5 323 674)	(3 801 030)	(4 685 177)
	5 527 565	5 567 593	5 672 911
7. Stocks			
	<i>Au</i> 30/06/2016	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 31/12/2015
Stocks de marchandises magasins	60 646 494	53 795 020	55 171 419
Stocks de marchandises dépôt	4 727 199	4 686 069	2 551 353
Stocks emballages et étiquettes	603 664	388 065	317 294
	65 977 357	58 869 154	58 040 066
A déduire provision pour dépréciation de stock	(2 463 736)	(1 272 300)	(2 032 682)
	63 513 621	57 596 854	56 007 384
8. Clients et comptes rattachés			
	<i>Au</i> 30/06/2016	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 31/12/2015
Clients, ventes à crédit	285 151	1 028 617	981 705
Créances sur participation fournisseurs	3 528 022	2 499 187	4 003 668
Clients, chèques impayés	493 231	440 244	461 532
Clients, effets à recevoir impayés	1 397	1 397	1 397
Autres clients,	3 182 915	1 975 843	1 753 573
	7 490 716	5 945 288	7 201 875
Provisions pour créances clients	(1 196 511)	(724 921)	(1 090 332)
Provisions sur chèques impayés	(422 704)	(366 275)	(400 932)
Provisions sur effets impayés	(1 397)	(1 397)	(1 397)
	(1 620 612)	(1 092 593)	(1 492 661)
	5 870 104	4 852 695	5 709 214

<i>9. Autres actifs courants</i>	<i>Au 30/06/2016</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
Personnel avances et acomptes	157 700	156 680	597 509
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	31 825	140 394	68 819
Etat, impôts et taxes, AP&IS à reporter	912 292	522 343	1 007 079
Etat, impôts et taxes TVA à reporter	471 765	197 476	-
Etat, impôts et taxes TFP à reporter	54 363	65 870	259 210
Autres débiteurs	1 652 460	1 380 028	14 816 750
Produits à recevoir, dividendes	2 270 790	5 292 644	
Autres produits à recevoir	1 598 136	1 416 959	91 645
Charges constatées d'avance	2 677 985	1 889 327	2 133 953
Produits constatés d'avance		4 152 988	
Compte d'attente	1 289 047	772 774	65 759
	11 116 363	15 987 483	19 040 724

Provisions sur comptes débiteurs divers	(312 054)	(104 104)	(242 737)
	10 804 309	15 883 379	18 797 987

<i>10. Placements et autres actifs financiers</i>	<i>Au 30/06/2016</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
Prêts au personnel	538 993	447 506	272 046
	538 993	447 506	272 046

<i>11. Liquidités et équivalents de liquidités</i>	<i>Au 30/06/2016</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
Placements	33 581	22 792	33 580
Placements (billets de trésorerie)		1 000 000	1 000 000
Chèques à l'encaissement	66 198	71 698	107 316
Banques&CCP	5 124 869	5 391 595	4 968 984
Caisses	1 680 101	1 469 172	2 875 072
	6 904 749	7 955 257	8 984 952

<i>12. Capitaux propres</i>		<i>Au</i> <i>30/06/2016</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2015</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2015</i>
Capital social	(a)	39 938 746	39 938 746	39 938 746
Plus ou moins values sur cession actions propres		47 006	47 006	47 006
	(b)	47 006	47 006	47 006
Réserve légale		3 571 592	3 328 229	3 328 229
Réserve pour réinvestissement financier exonéré	(c)	11 282 000	14 852 000	14 852 000
Autres capitaux propres- Réserve ordinaire	(c)	2 550 298	3 816 620	3 816 620
Autres capitaux propres- effet de modification comptable	(d)	(3 143 015)		(3 143 015)
	(e)	14 260 875	21 996 849	18 853 834
Résultats reportés sur actions propres			132 009	132 009
Résultats reportés		1 472 470		
	(d)	1 472 470	132 009	132 009
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(a)+(b)+(c)+(d)	55 719 097	62 114 610	58 971 595
Résultat de l'exercice	(1)	(1 185 872)	2 726 532	4 735 251
Total des capitaux propres après résultat de la période		54 533 225	64 841 142	63 706 846
Valeur nominale de l'action	(A)	2	2	2
Nombre d'actions	(2)	19 969 373	19 969 373	19 969 373
Résultat par action	(1) / (2)	(0,059)	0,137	0,237

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, et en conséquence le capital à cette date, est devenu représenté par 9 245 080 actions de 2 dinars de nominal. .

Par ailleurs, trois augmentations du capital ont été décidées par:

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2011, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 9 245 080 DT. Le capital après cette augmentation est de 27 735 240 DT représenté par 13 867 620 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 17 Mai 2012, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 5 547 048 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 33 282 288 DT représenté par 16 641 144 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 29 Mai 2015, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 6 656 458 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 39 938 746 DT représenté par 19 969 373 actions de valeur nominale 2 DT.

(b) et (c) Le total des réserves pour un montant de 12 733 535 dinars correspond aux exercices 2013 et antérieurs, et demeure par conséquent, non soumis à la retenue à la source conformément à l'article 19 de la Loi des Finances 2014

(d) Le compte « Autres capitaux propres - Effet de modification comptable » inscrit parmi les capitaux propres, enregistre l'effet des discordances d'interprétations des clauses contractuelles pour la fixation des indemnités des assurances à rembourser à la SNMVT suite aux événements de janvier 2011, ainsi que suite à un incendie survenu en 2012.

En effet, la société a estimé les indemnités pouvant être retenues par les assurances en se basant sur les états réels des différents sinistres et particulièrement sur la base des clauses contractuelles liant la société à ses deux assureurs la GAT et la BIAT ASSURANCE.

Cependant, la société s'est heurtée à des difficultés de remboursement des indemnités constatées en raison des lectures et des interprétations différentes des clauses contractuelles par les deux assureurs, dont notamment au niveau des bases à retenir pour le calcul des indemnités.

Ces difficultés d'interprétations ont fait l'objet de plusieurs correspondances et ont abouti au refus de rembourser le reliquat des indemnités réclamées qui s'élève à la somme de 4 218 858 dinars.

Par conséquent, la société a enregistré cette différence en tant que modification comptable, parmi les capitaux propres, et ce conformément à la norme comptable 11 « Norme comptable relative aux modifications comptables » du système comptable des entreprises, et plus particulièrement le paragraphe 29 qui prévoit, que dans pareille situation où des erreurs d'estimations ont été observées suite à une mauvaise interprétation des faits, le montant de la correction de ladite erreur fondamentale dans les états financiers antérieurs, doit être comptabilisé en ajustant les capitaux propres d'ouverture.

Tableau de mouvements des capitaux propres:

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Autres capitaux propres - Réserve ordinaire	Autres capitaux propres - Effet modification comptable	Réserve pour réinvestissement	Dividendes distribués	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Plus value sur cession actions propres	Résultats reportés actions propres	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2015	39 938 746	3 328 229	3 816 620	(3 143 015)	14 852 000		0	4 735 251	47 006	132 009	63 706 846
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2015		243 363	(1 266 322)		(3 570 000)	7 987 749	1 472 470	(4 735 251)		(132 009)	-0
Incorporation des réserves au capital social											-0
Dividendes distribués						(7 987 749,000)					(7 987 749)
Résultat de la période								(1 185 872)			(1 185 872)
SOLDE AU 30 JUIN 2016	39 938 746	3 571 592	2 550 298	(3 143 015)	11 282 000	0	1 472 470	(1 185 872)	47 006	0	54 533 225

13. Emprunts bancaires	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Crédit moyen terme BIAT	1 904 762	5 714 286	12 847 103
Crédit moyen terme ATTIJARI BANK	11 450 000	15 250 000	3 809 524
Crédit moyen terme BT	26 364 745	14 329 461	13 350 000
	39 719 507	35 293 747	30 006 627

14. Fournisseurs et comptes rattachés	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Fournisseurs locaux de marchandises	58 180 990	37 550 845	42 921 702
Fournisseurs étrangers de marchandises	7 802	7 803	
Fournisseurs moyens généraux	3 742 794	4 870 336	6 303 030
Fournisseurs chèques en instance	1 570 229	1 146 236	221 658
Fournisseurs locaux de marchandises, effets à payer	29 824 105	33 163 828	29 712 482
Fournisseurs Invest&moyens généraux, effets à payer	1 390 328	1 682 056	3 323 540
Fournisseurs Invest, financier, effets à payer	3 778 500	5 667 000	359 603
Fournisseurs locaux d'immobilisations	5 107 069	7 961 117	1 626 088
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	-1 380 355	-715 871	5 667 000
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	159 876	220 379	230 377
Fournisseurs, factures non parvenues	12 635 190	14 221 657	5 743 941
Fournisseurs, moyens généraux en cours	110 583	396 243	69 518
Fournisseurs, opérations d'importation	(400 228)	(174 622)	(292)
Fournisseurs locaux, remises et ristournes	(19 133 616)	(16 885 992)	(14 830 774)
Fournisseurs emballages à rendre	(492 152)	(840 081)	(488 702)
	95 101 115	88 270 934	80 859 171

15. Autres passifs courants		Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Personnel	15.1	1 476 535	1 430 589	1 430 604
Etat, et collectivités locales	15.2	2 092 342	2 372 022	5 349 389
CNSS		2 440 463	1 954 991	2 639 818
Créditeurs divers		84 517	210 623	
Assurance groupe		247 662	290 873	185 729
Charges à payer		16 847 434	14 704 674	7 719 747
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation		4 732 174	6 255 071	4 833 347
Produits constatés d'avance		65 782	1 482	6 101
Compte d'attente			-	46 466
		27 986 909	27 220 325	22 211 201

<i>15.1. Personnel</i>	<i>Au 30/06/2016</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
Rémunération due au personnel	17 473	35 116	40 389
Congés payés et intéressement	1 450 798	1 391 958	1 385 658
Oppositions sur salaires	8 264	3 515	4 557
	1 476 535	1 430 589	1 430 604

<i>15.2. Etat, et collectivités publiques</i>	<i>Au 30/06/2016</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
Etat, impôts et taxes,	1 373 220	1 503 593	4 492 022
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	171 610	64 234	374 069
Impôt sur les bénéficiés	547 512	804 195	483 298
	2 092 342	2 372 022	5 349 389

<i>16. Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<i>Au 30/06/2016</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
Billet de trésorerie souscrit	7 000 000	5 000 000	500 000
Crédits bancaires BT, échéances à moins d'un an	2 964 716	2 964 716	2 964 716
Crédits bancaires BIAT, échéances à moins d'un an	3 809 524	6 076 877	4 471 068
Crédits bancaires ATTIJARI BANK, échéances à -d'un an	3 800 000	3 800 000	3 800 000
Intérêts courus sur emprunts	105 247	141 044	124 493
Concours bancaires	5 448 267	6 234 379	25 805 347
	23 127 754	24 217 016	37 665 624

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du premier semestre 2016 s'élève à 255 820 191 DT contre 263 221 536 DT au premier semestre de 2015, enregistrant une baisse de 7 401 345 DT (Soit -2,81 %), expliquée par la situation économique difficile du pays.

18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 5 512 603 DT au 30 juin 2016 contre 4 942 931 DT pour la même période de l'exercice précédent, proviennent essentiellement des factures de promotion.

19. Achats de marchandises

Le coût des marchandises vendues pour le premier semestre de l'année 2016 a baissé de 2 692 660 DT (ou - 1,38%) par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent, Ce coût est passé de 215 177 361 DT au premier semestre 2015 à 212 214 701 DT pour la même période de 2016.

Cette diminution est la conséquence de la diminution du chiffre d'affaires suite à la conjoncture difficile du pays.

La Marge commerciale a diminué au cours du premier semestre 2016 de 4 438 686 DT (ou- 1,61 %), passant de 48 044 176 DT à 43 605 490 DT.

Le taux de marge du premier semestre de l'année 2016 s'élève à 17,04 %, contre 18,25 % pour la même période de l'année 2015, soit une diminution de -1,21 points.

20. Achats d'approvisionnement consommés

La rubrique "Achats d'approvisionnement consommés", qui totalise 8 046 681 DT au 30 juin 2016 contre 8 113 459 DT pour la même période de l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz, ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les Charges de personnel totalisent 21 574 675 DT au 30 juin 2016 contre 19 985 619 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 589 056 DT.

22. Dotations aux amortissements et résorptions	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Dotations des immobilisations incorporelles	67 613	95 171	181 563
Dotations des immobilisations corporelles	4 567 794	4 263 166	8 614 362
Résorptions des frais préliminaires	638 497	764 586	1 648 733
Dotations /provisions pour risques fournisseurs&d'exploitation	1 573 666	1 116 435	2 434 313
Dotations /provisions pour créances douteuses	879 661	535 094	900 504
Dotations /provisions pour chèques impayés	22 517	12 983	48 055
Dotations /provisions pour dépréciations des stocks	2 463 736	1 272 300	2 032 683
Dotation /provisions des titres de participations	325 544		678 803
Dotation/provision débiteurs divers	69 317		138 634
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(2 032 682)	(1 045 228)	(1 045 228)
Reprises /provisions /risque fournisseurs&exploitation	(1 674 841)	(747 764)	(3 487 366)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(773 482)	(511 593)	(511 593)
	6 127 340	5 755 150	11 633 463

23. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 14 713 094 DT au 30 juin 2016 contre 13 653 660 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 059 434 DT .

Cette rubrique enregistre essentiellement les coûts des entretiens et réparations, des assurances, des honoraires, des frais de publicité et de communication.

	<i>Au</i> 30/06/2016	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 31/12/2015
24. Charges financières nettes			
Intérêts sur emprunts bancaires BT	421 739	554 748	1 061 450
Intérêts sur emprunts bancaires BIAT	188 380	410 384	717 454
Intérêts sur emprunt bancaire Attijari Bank	458 026	609 073	1 172 223
Intérêts sur comptes courants bancaires	740 785	330 493	880 901
Intérêts sur billets de trésorerie	159 076	170 355	203 926
Pertes de change	67 546	18 466	39 672
Escomptes accordés	4 147	10 248	10 264
Moins values /cession titres	165		
	2 039 864	2 103 767	4 085 890

	<i>Au</i> 30/06/2016	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 31/12/2015
25. Produits financiers			
Revenus des titres de placement	11 828	22 119	58 759
Revenus des titres de participation	2 611 408		
Produits financiers sur comptes courants bancaires	17 144	14 315	33 417
Produits nets sur cession des actions SICAV		11 623	11 623
Produits nets sur cession des titres de participation	21	4 323	3 430 000
Gains de change			5 069
	2 640 401	52 380	3 538 868

	<i>Au</i> 30/06/2016	<i>Au</i> 30/06/2015	<i>Au</i> 31/12/2015
26. Autres gains ordinaires			
Reprises provisions sur chèques impayés	745	4 675	5 090
Autres gains ordinaires	131 713	98 430	199 923
	132 458	103 105	205 013

<i>27. Autres pertes ordinaires</i>	<i>Au 30/06/2016</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
Autres pertes ordinaires	27 658	209	185 566
	27 658	209	185 566

<i>28. Etat des flux de trésorerie:</i>	<i>Au 30/06/2016</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
---	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Détail de la trésorerie à la clôture de la période

Placements (SICAV)	33 581	22 792	33 580
Placements (billets de trésorerie)		1 000 000	1 000 000
Chèques à l'encaissement	66 198	71 698	107 316
Banques&CCP	5 124 869	5 391 595	4 968 984
Caisses	1 680 101	1 469 172	2 875 072
Découverts bancaires	(5 448 267)	(6 234 379)	(25 805 348)
	1 456 482	1 720 878	(16 820 396)

29. Détermination de l'impôt sur les bénéfiques

	<i>Au 30/06/2016</i>	<i>Au 30/06/2015</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
Résultat comptable avant impôt (I)	(I) (638 360)	3 530 727	6 004 303
Total réintégrations	5 440 630	3 056 866	7 687 254
Total déductions	(II) (7 524 211)	(2 567 377)	(6 077 244)
Déductions pour réinvestissements			(1 280 000)
Résultat fiscal	(III) (2 721 941)	4 020 216	6 334 313
Impôt sur les sociétés (II)			1 266 315
Minimum d'impôt sur les sociétés	547 512	804 195	1 269 052

30. Contrôle de la CNSS

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers intermédiaires du 30 juin 2016, l'affaire demeure encore devant les tribunaux judiciaires compétents.

31. Informations sur le contrôle fiscal en cours

La S.N.M.V.T a subi un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2011 à 2014. La société a adressé en janvier 2016 et en août 2016, son opposition à certains éléments de redressement. Cependant, une provision d'un montant de 810 MD a été constatée depuis 2015 pour tenir compte des éléments de redressement jugés fondés par la société.

32. Parties liées

Conformément à la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NC39), aux nouvelles dispositions de la loi 2009-16 du 16 Mars 2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et à la note d'orientation du 2 Mars 2010, sur les diligences du commissaire aux comptes en matière des rémunération des dirigeants, les transaction et les opérations conclues par La « S.N.M.V.T » avec des parties liées sont détaillées ci-après :

32.1. La « S.N.M.V.T » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

MONOGROS est le fournisseur principal de la « S.N.M.V.T ». Le solde non encore réglé au 30 juin 2016 s'élève à 33 138 203 DT.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges du premier semestre 2016 et facturés par MONOGROS sont de 1 237 754 DT en hors taxes.

La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 44 896 DT HT. La quote-part du premier semestre 2016 est de 22 448 dinars.

La « S.N.M.V.T » assume quelques fonctions d'administration (mise à disposition du personnel, utilisation des locaux, police d'assurance) pour le compte de sa filiale sans aucune rémunération.

Une convention d'assistance technique entre Monoprix et Monogros a été conclue en 2014 et la quote-part du premier semestre 2016, constatée parmi les produits, est de 200 000 DT.

La S.N.M.V.T a enregistré au cours du premier semestre 2016, sa quote-part des dividendes distribués par l'AGO de MONOGROS de 2016 et totalisant la somme de 2 270 790 dinars.

32.2. La « S.N.M.V.T » détient directement 43,008% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 24,846% par sa filiale MONOGROS et 2,55% par sa filiale MMT

La « S.N.M.V.T » est locataire de neuf locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte Printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS et Mokhtar Attia) auprès de la « SIM ». Au cours du premier semestre 2016, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de:

- El Manar : 153 248 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 6%,
- Ennasr : 231 750 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sousse Sud : 183 750 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Bizerte Printemps : 126 000 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Tunis Charles de Gaulle : 231 750 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sfax Mahari : 123 600 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- L'Aouina : 231 750 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,

- Mokhtar Attia : 288 750 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sousse LAKOUES : 136 002 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.
- Kairouan : 99 266 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.
- Bab El Khadhra : 53 612 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.
- .- Mahdia : 27 000 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.
- .- Bardo Hnaya : 54 000 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 19 547 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Al Manar pour un total de 358 149 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Sousse Sud pour un total de 219 466 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Sousse Bab El Gharbi pour un total de 1 510 264 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Moktar Atya pour un total de 1 428 231 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Bizerte pour un total de 896 102 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

Le Conseil d'Administration du 29 Janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT. En 2015, la SNMVT a également accordé une caution pour garantir un crédit de 6 000 000 dinars contracté par la SIM auprès d'ATTIJARI BANK.

32.3. La « S.N.M.V.T » détient 14,12 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids).

Au cours du premier semestre 2016, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de :

- Pour Monoprix Zéphyr 46 345 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Maison 14 071 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Kids 14 071 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5%.

32.4. La « S.N.M.V.T » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »

Le loyer des points de vente loués auprès de la SGS-TOUTA est de 818 901 DT HT par an compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%. Pour le premier semestre 2016, le loyer constaté est de 409 450 DT HT

Pour la location du siège Charguia auprès de la SGS TOUTA, le loyer du premier semestre 2016 est de 81 309 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 19 547 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

32.5. La « S.N.M.V.T » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS

Au cours du premier semestre 2016, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la MMT des achats s'élevant à 19 650 642 DT. Au 30 juin 2016, le fournisseur MMT accuse un solde débiteur de 450 343 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 18 616 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

32.6. La « S.N.M.V.T » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »

La « S.N.M.V.T » est locataire de six locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis, Mednine et El Mourouj) auprès de la société « Sahara Confort ». Au cours du premier semestre 2015, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de:

- Korba : 48 422 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Djerba : 52 543 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Feryana : 8 181 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%,
- Rdayef : 10 405 DT HT à partir de juillet 2015 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Jarzis : 64 068 DT HT à partir de juillet 2015 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Mednine : 44 197 DT HT à partir de juillet 2015 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Mourouj I : 31 907 DT HT à partir de janvier 2015 avec une augmentation annuelle de 5%.

32.7. La « S.N.M.V.T » détient 50,02 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL

Le solde de la SNMVT INTERNATIONAL chez la SNMVT est débiteur de 508 089 DT au 30 juin 2016.

32.8. La « S.N.M.V.T » détient 50 % du capital de l'UNITED DECS

Depuis 2014, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis la participation du partenaire libyen dans le capital de la société « United DECS » et qui représente 50% du capital, soit 30 000 parts sociales acquises au nominal de 100 dinars, soit pour un total de 3 000 000 DT.

Le solde client « DECS » chez la SNMVT est débiteur de 24 561,875 DT au 30 juin 2016.

32.9 . La « S.N.M.V.T » détient 7,7 % du capital de l'UNITED MANAGMENT

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a participé en 2014 à l'augmentation du capital de la société "UNITED MANAGMENT" installé en Libye, pour un total de 428 703 dinars.

La société « UNITED MANAGMENT » a, depuis 2014 et début janvier 2015, décidé la fermeture provisoire de ces deux points de vente, et ce en raison de la situation politique et sécuritaire instable et précaire en Libye.

Depuis cette date, l'issue de cette situation ne peut être appréciée et l'impact éventuel ne peut être mesuré d'une manière fiable.

Les actifs inscrits depuis le 31 décembre 2014 et concernés par cette situation concernent la participation au capital de la société « UNITED MANAGMENT » pour un total de 428 703 dinars, ainsi que les créances inscrites aux comptes clients à l'actif du bilan pour un total de 554 534 dinars et 631 909 dinars, à l'égard respectivement la société "UNITED RETAIL" installée en Libye, et la société « SNMVT INTERNATIONAL ». La société « SNMVT INTERNATIONAL » dispose elle-même des créances respectives de 3 320 345 dinars et de 3 221 715 dinars, à l'égard de ces deux sociétés installées en Libye "UNITED RETAIL" et "UNITED MANAGEMENT".

32.10. La « S.N.M.V.T » détient directement 22,775 % du capital de la société « Rayen Distribution »

La « S.N.M.V.T » a augmenté sa participation dans le capital de la société Rayen Distribution par l'acquisition de 392 000 actions en passant de 17,875% à 22,775%.

La SNMVT a loué les magasins propriétés de la société Rayen Distribution, moyennant pour chaque mois un loyer égal à 5% du chiffre d'affaires hors taxe du mois précédent. Au cours du premier semestre 2016, les loyers de chaque magasin sont de 338 462 DT HT pour le magasin de Jardin El Menzeh, de 184 826 DT pour celui de Zaouit Sousse et de 102 164 DT pour celui de Sakiyet Eddayer.

TUNIS, le 23 Août 2016

Messieurs les actionnaires de la
Société Nouvelle Maison de la Ville
de Tunis « S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T - MONOPRIX » comprenant le bilan au 30 juin 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie arrêtés à cette date et des notes aux états financiers.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan de 240 468 510 DT et un résultat déficitaire de 1 185 872 DT, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas en conséquence effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T - MONOPRIX » arrêtés au 30 juin 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux système comptables des entreprises en Tunisie.

Hichem BESBES

Kalthoum BOUGUERRA
FMBZ-KPMG Tunisie